



Caisse de pension  
TX Group SA

# Caisse de pension de TX Group SA Déclaration de protection des données pour les assuré(e)s et les destinataires

Version décembre 2023

## Contenu

1.	Quel est l'objet de la présente déclaration de protection des données ? .....	2
2.	Qui est responsable du traitement de vos données personnelles ? .....	3
3.	Qu'entend-on par « données personnelles » et que signifie « traitement » ?.....	3
4.	Qui est concerné par un de nos traitements de données ? .....	3
5.	Quelles sont les données vous concernant que nous traitons, à quelles fins et auprès de qui sont-elles collectées ? .....	4
6.	Prenons-nous des décisions individuelles automatisées ? .....	5
7.	À qui communiquons-nous vos données personnelles ? .....	5
8.	Vos données sont-elles communiquées à l'étranger ? .....	6
9.	Pendant combien de temps traitons-nous des données personnelles ? .....	6
10.	Comment protégeons-nous vos données ? .....	6
11.	Quels sont vos droits concernant vos données personnelles ? .....	7
12.	Pouvons-nous modifier cette déclaration de confidentialité ? .....	7

### 1. Quel est l'objet de la présente déclaration de protection des données ?

La protection des données est une affaire de confiance, et votre confiance est importante pour nous. Bien que nos processus en la matière n'aient pas changé, nous vous informons de la manière dont nous traitons les données personnelles de nos assuré(e)s et destinataires, conformément aux prescriptions de la loi sur la protection des données révisée, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Nous tenons à ce que vous ayez des informations détaillées concernant le traitement de vos données personnelles. Il est important pour nous que vous sachiez :

- quelles données personnelles vous concernant nous traitons ;
- à quelle fin nous utilisons vos données personnelles ;
- qui a accès à vos données personnelles ;
- combien de temps nous conservons vos données personnelles ;
- ce qu'il advient de vos données personnelles à l'expiration de notre relation commerciale ou du délai de conservation légal.

La présente déclaration vaut pour tous nos services et activités, sauf si nous mettons à votre disposition une déclaration de confidentialité spécifique.

## 2. Qui est responsable du traitement de vos données personnelles ?

La caisse de pension suivante est responsable, seule ou conjointement avec d'autres, du traitement des données au sens de la présente déclaration :

Caisse de pension de TX Group SA  
c/o TX Group SA  
Werdstrasse 21  
8004 Zurich

Si vous avez des questions concernant la présente déclaration de protection des données ou le traitement de vos données personnelles, ou toute autre question relative à la protection des données, vous pouvez nous joindre par les canaux de contact qui suivent. Vous trouverez en outre toutes les informations sur [Internet](https://tx.group/fr/carriere/caisse-de-pensions/fonds-de-pension-du-groupe-tx/) (<https://tx.group/fr/carriere/caisse-de-pensions/fonds-de-pension-du-groupe-tx/>) et dans [l'Intranet](#).

Adresse e-mail : [pensionskasse@tx.group](mailto:pensionskasse@tx.group)

## 3. Qu'entend-on par « données personnelles » et que signifie « traitement » ?

On entend par « **données personnelles** » des données qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable, c'est-à-dire qui permettent de tirer des conclusions sur son identité.

Les « **données sensibles** » sont des catégories de données personnelles particulièrement sensibles, dont le traitement peut être soumis à des exigences particulières. Sont par exemple considérées comme des données sensibles les données relatives à la santé, à des sanctions pénales ou administratives ou à l'aide sociale.

Vous trouverez au point 5 des informations sur les données que nous traitons dans le cadre des prestations que nous vous proposons.

Le terme « **traitement** » désigne toute opération relative à des données personnelles, notamment la collecte, l'enregistrement, l'utilisation, la communication et l'effacement.

## 4. Qui est concerné par un de nos traitements de données ?

Nos traitements de données peuvent concerner en particulier les personnes suivantes (« personnes concernées ») :

- les personnes assurées actives qui travaillent auprès d'un employeur affilié et qui sont, par conséquent, assurées pour la prévoyance professionnelle
- les bénéficiaires de prestations de vieillesse, d'invalidité ou de survivants
- les tiers ayant des liens juridiques avec les personnes assurées chez nous

**Exemples :** le/la partenaire en cas de clause bénéficiaire ; les enfants en cas de prestations sous forme de rente ; les mandataires

- les personnes de contact de nos partenaires affiliés et commerciaux
- les personnes à l'origine d'une demande, les personnes civilement responsables et les autres personnes concernées
- les membres de nos organes

Lorsque nous traitons des données de tiers que vous nous avez fournies, nous partons du principe que la personne concernée a été informée, par vos soins ou d'une autre manière, du traitement que nous faisons de ses données et qu'elle y consent.

## 5. Quelles sont les données vous concernant que nous traitons, à quelles fins et auprès de qui sont-elles collectées ?

Selon la raison et la finalité, nous traitons diverses données provenant de différentes sources.

Dans le domaine de la prévoyance obligatoire, nous ne traitons des données personnelles que pour remplir nos obligations légales. Dans le domaine surobligatoire, le traitement des données personnelles est régi par le contrat de prévoyance.

Aux fins susmentionnées, nous traitons principalement les catégories de données décrites ci-après à titre non exhaustif. Si les données changent au fil du temps, nous conservons non seulement leur version actuelle, mais aussi leur version antérieure.

- **Données de base** : les données de base sont les données principales dont nous avons besoin pour le déroulement de nos relations contractuelles, légales et autres. Elles nous sont fournies par vous-même ou par nos partenaires commerciaux qui travaillent pour notre compte.

**Exemples** : nom, sexe, adresse, date de naissance, état civil et numéro d'assurance sociale des assuré(e)s et des destinataires.

- **Données financières** : nous traitons les données salariales des personnes assurées actives afin de déterminer notamment les valeurs suivantes :
  - montant des cotisations
  - potentiel de rachat
  - montant de la prestation en cas de réalisation du risque (décès, invalidité et vieillesse)
  - avoir de vieillesse

Les données salariales nous sont transmises par votre employeur.

Nous traitons par ailleurs des données bancaires pour verser les prestations ainsi que, par exemple, pour les rachats dans la prévoyance professionnelle et le versement de prestations de sortie. Nous recevons ces données de votre part.

- **Données concernant la santé** : conformément à nos dispositions réglementaires, il se peut qu'un examen de santé pour la prévoyance surobligatoire soit prévu avant l'affiliation à notre institution de prévoyance. Cet examen n'est pas effectué par nous-mêmes, mais par notre réassurance. Nous n'avons pas accès aux données de santé collectées dans ce cadre par la réassurance.

Afin de clarifier l'obligation de verser des prestations en cas d'invalidité, nous sommes susceptibles de demander des pièces à l'office AI (ce qui comprend généralement aussi celles de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie) et à l'assurance-accidents. Par ailleurs, nous pouvons nous renseigner auprès de votre employeur.

Il est possible que votre santé fasse l'objet d'une procédure judiciaire, raison pour laquelle nous pouvons également recevoir des pièces de la part d'avocats et de tribunaux.

- **Indications relatives à l'aide sociale ou aux sanctions pénales et administratives** : si vous recourez à des mesures d'aide sociale ou si vous faites l'objet d'une sanction administrative ou pénale, nous recevons les informations correspondantes du service social, de l'office des poursuites ou d'autres autorités compétentes, dans la mesure où cela nous concerne (versement d'une prestation de vieillesse à l'office des poursuites ou similaire).
- **Données de communication** : nous traitons vos données de communication (adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) lorsque vous entrez en contact avec nous. Ces données nous sont fournies principalement par vous, mais elles peuvent aussi nous être communiquées par des tiers tels que la Poste Suisse (mises à jour d'adresses), les employeurs ou des partenaires contractuels.

**Exemples** : titre de civilité, prénom, nom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.

- **Autres données** : ces données comprennent par exemple des informations sur les relations avec des tiers concernés par le traitement des données.

**Exemples** : partenariat et enfants en cas de clause bénéficiaire ou de rentes pour enfant.

Il se peut que nous recevions des données personnelles de la part d'autorités et de tout type de services (assurance-chômage, autorités fiscales, prestations complémentaires, etc.). Nous pouvons en outre avoir connaissance d'affaires de droit civil dans le cadre de diverses procédures (p. ex. extrait du registre foncier, testament, divorce). Ces documents ne nous sont toutefois fournis que par vous-mêmes ou vos descendants.

## 6. Prenons-nous des décisions individuelles automatisées ?

Les « décisions individuelles automatisées » sont des décisions qui sont prises de manière entièrement automatisée, c'est-à-dire sans intervention humaine, et qui produisent des effets juridiques pour la personne concernée ou l'affectent de manière significative d'une autre manière. Le droit de la protection des données en vigueur exige que ces décisions soient signalées.

Certaines opérations peuvent impliquer la prise de décisions individuelles automatisées dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Mais en règle générale, nous nous abstenons de le faire. Si nous devons tout de même y avoir recours dans certains cas spécifiques, nous l'indiquerons spécialement et vous en informerons séparément. Le cas échéant, vous avez le droit d'exprimer votre point de vue et d'exiger qu'une personne physique revoie la décision en question. Vous trouverez des informations sur la manière d'exercer vos droits au point 11.

## 7. À qui communiquons-nous vos données personnelles ?

Nos collaborateurs/collaboratrices ont accès à vos données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire au regard de la finalité du traitement et de leurs activités. Ils et elles agissent sur instructions et sont tenus à une obligation de confidentialité et de discrétion lors du traitement de vos données personnelles.

Les institutions suivantes peuvent en outre avoir connaissance de vos données :

- **Autorités et administrations** : il peut arriver que nous communiquions des données personnelles vous concernant à des autorités et services en vertu d'obligations légales.

**Exemples** : assurance-chômage, prestations complémentaires, service social, office spécialisé en cas de manquement à l'obligation d'entretien, etc.

- **Tribunaux** : en cas de litiges relevant du droit des assurances sociales, du droit de la famille ou des successions, nous pouvons être amenés à communiquer des données au tribunal compétent.
- **Réassurance** : vos données personnelles sont communiquées à la réassurance si cette dernière en a besoin pour évaluer son obligation de fournir des prestations.
- **Expert en matière de prévoyance professionnelle** : vos données personnelles sont communiquées à l'expert en matière de prévoyance professionnelle dans le cadre de l'obligation légale. Veuillez consulter notre rapport annuel pour savoir qui exerce cette activité pour nous.
- **Organe de révision** : vos données personnelles sont communiquées à l'organe de révision dans le cadre de l'obligation légale. Veuillez consulter notre rapport annuel pour savoir qui exerce cette activité pour nous.
- **Établissements financiers** : en cas d'entrée ou de sortie, de versement anticipé EPL, de versement de prestations, etc., nous communiquons des données personnelles à des banques, à d'autres caisses de pensions et à des institutions de libre passage.

- **Prestataires de services** : nous sommes susceptibles de transmettre vos données personnelles à des tiers lorsque nous avons recours à leurs services (« **sous-traitants** »).

**Exemples** : comptabilité ou administration externes, services informatiques, prestataires de services postaux, avocats/conseil juridique, etc.

Nous travaillons principalement avec des prestataires en Suisse. Nous leur communiquons les données nécessaires à leurs prestations et veillons, grâce à la sélection que nous opérons et à des accords contractuels appropriés, à ce qu'ils respectent la protection des données pendant toute la durée du traitement.

## 8. Vos données sont-elles communiquées à l'étranger ?

Nous ne communiquons en principe pas vos données personnelles à l'étranger, sauf à vous-même.

Comme expliqué au point 7, vos données personnelles sont traitées non seulement par nos soins, mais également par nos prestataires de services. Nous nous assurons, par contrat, que vos données ne seront pas communiquées à l'étranger, même par nos prestataires de services. Toutefois, en particulier dans le domaine des applications numériques de pointe (p. ex. solutions cloud), il peut arriver exceptionnellement que vos données soient traitées par des destinataires en dehors de la Suisse et de l'Espace économique européen (EEE), notamment aux États-Unis, mais aussi dans d'autres pays du monde. Il se peut que ces pays ne disposent pas d'une législation offrant la même protection à vos données personnelles que la Suisse, l'UE ou l'EEE. C'est pourquoi nous prenons des dispositions contractuelles (ou demandons à nos prestataires de le faire) afin de compenser, sur une base contractuelle, cette moins bonne protection légale. Pour ce faire, nous recourons généralement aux clauses contractuelles types émises ou reconnues par la Commission européenne et le Préposé suisse à la protection des données et à la transparence (PFPDT) (vous trouverez de plus amples informations à ce sujet ainsi qu'une copie de ces clauses à [l'adresse suivante](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32021D0915&locale-fr=) (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32021D0915&locale-fr=>), à moins que le destinataire ne soit pas déjà soumis à une réglementation garantissant la protection des données et reconnue par la loi.

Nous pouvons, dans certains cas, transmettre des données même en l'absence de tels contrats, conformément aux prescriptions en matière de protection des données, par exemple lorsque vous avez consenti à la communication ou si celle-ci est nécessaire à l'exécution du contrat, à la constatation, à l'exercice ou à la défense de nos droits, ou à la sauvegarde d'intérêts publics prépondérants.

## 9. Pendant combien de temps traitons-nous des données personnelles ?

Nous conservons vos données aussi longtemps que nos finalités de traitement et surtout les délais de conservation légaux l'exigent. Passé ces délais, nous les effaçons ou les anonymisons.

## 10. Comment protégeons-nous vos données ?

Nous traitons vos données de manière confidentielle et prenons des mesures de sécurité tant d'ordre technique (chiffrement, pseudonymisation, journalisation, restrictions d'accès, sauvegardes régulières, etc.) qu'organisationnel (instruction et formation du personnel, conventions de confidentialité, etc.) afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos données personnelles et de les protéger contre tout traitement non autorisé ou illicite. Il n'est cependant pas possible d'exclure entièrement les risques de sécurité et des risques résiduels sont inévitables.

## 11. Quels sont vos droits concernant vos données personnelles ?

Vous disposez de différents droits en lien avec les traitements que nous effectuons, afin de conserver le contrôle de vos données personnelles :

- **Renseignements** : vous avez le droit de nous demander en tout temps si nous traitons des données vous concernant et, le cas échéant, lesquelles ;
- **Rectification** : vous pouvez, à tout moment et gratuitement, nous demander de rectifier, compléter ou mettre à jour vos données personnelles si elles sont inexactes ;
- **Opposition** : vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement que nous effectuons à certaines fins, avec effet pour l'avenir ;
- **Limitation et effacement** : vous pouvez nous demander de limiter ou d'effacer des données, à moins que nous ne soyons tenus ou autorisés à les traiter ultérieurement ;
- **Transmission** : vous avez le droit de recevoir ou de faire transmettre à un tiers certaines données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, lorsque nous traitons les données de manière automatisée et que ce traitement repose sur votre consentement ou est nécessaire à l'exécution du contrat ;
- **Révocation du consentement** : vous avez également le droit de retirer un consentement donné, dès lors que notre traitement repose sur ce dernier. Cette révocation ne déploie ses effets que pour l'avenir.

Lorsque nous vous informons d'une décision automatisée (point 6), vous avez le droit d'exiger qu'une personne physique passe en revue ladite décision.

Veuillez noter que l'exercice de ces droits est sujet à certaines conditions et que des exceptions ou des limitations peuvent s'appliquer (p. ex. pour protéger des tiers ou des secrets d'affaires). Le cas échéant, nous vous en informerons en conséquence.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la manière dont nous traitons vos données ou avec la présente déclaration de protection des données, veuillez nous en informer à l'adresse de contact indiquée au point 2. Vous avez également toujours le droit de déposer une réclamation auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) si vous n'êtes pas d'accord avec le traitement que nous faisons de vos données personnelles (<https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home.html>).

## 12. Pouvons-nous modifier cette déclaration de confidentialité ?

Nous sommes susceptibles de modifier cette déclaration de protection des données en tout temps. Si nécessaire, nous vous en informerons. La version publiée sur notre site web (<https://tx.group/fr/carriere/caisse-de-pensions/fonds-de-pension-du-groupe-tx/>) est celle en vigueur.